



Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 01.12.2015 à Lummen

Présents : P. De Mot, J.L. Dessart, P. Garcia, F. Lievens T. Pierloot, F. Soetaert.

Invités : G. Petitgirard, C. Vandekerkhof

Excusé : B. Danhieux, J.F. Hannosset, W. Vos.

1. Le mot du Président

F. Soetaert ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à G. Petitgirard et C. Vandekerkhof. Il remercie T. Pierloot de l'avoir remplacé lors de la précédente réunion et adresse ses plus sincères félicitations aux différentes sélections nationales (red wolves – dames – M18) pour les bons résultats enregistrés en novembre dernier ainsi qu'au HC Visé BM et au KV Sasja qui se sont qualifiés pour le tour suivant de la Challenge Cup

2. Approbation du P.V. de la réunion du 18.09.2015

Pas de remarque. Le P.V. est approuvé.

3. Audition de C. Vandekerkhof

C. Vandekerkhof donne un aperçu de la situation au niveau du sponsoring de l'URBH et en particulier des red wolves. Il fait état de contacts avancés avec la société Callant et de possibilités avec une agence de voyage basée à Genk qui pourrait négocier les tickets d'avion avec Turkish Airlines ainsi qu'avec une société dénommée Corpellets. Il ajoute qu'il a établi des contacts avec les villes de Kortrijk, Lommel, Mechelen (De Nekker) et Willebroek afin de trouver une salle pouvant accueillir toutes les rencontres à domicile des red wolves dans les meilleures conditions.

4. Trésorerie

Les situations financières au 24.11.15 de l'URBH et des activités spécifiques du mois de novembre des red wolves ont été transmises avec la convocation.

S'agissant des notes de frais du staff technique, certains justificatifs sont manquants et seront réclamés.

Tenant compte des chiffres exposés, le stage des M18 programmée fin décembre a été supprimé et le programme de janvier 2016 des red wolves sera réduit au strict minimum.

F. Soetaert et W. Vos ont eu un contact avec le bourgmestre de Kortrijk en vue d'obtenir une intervention communale via l'achat de places. De son côté, J. Vonckx a introduit une demande auprès de la province de West-Vlaanderen.

Via A. Baudru, R. Demotte sera invité au match du 06.01.2015 dans l'éventualité d'obtenir une aide « Eurométropole ».

G. Petitgirard fait état de la possibilité de rencontrer les responsables de la société « Lidl », nouveau partenaire de la FFHB, à l'occasion du tournoi de Bercy (09/10.01.2016). F. Soetaert se rendra à Paris à cette occasion.

5. Organisation de la rencontre du 06.01.2016

a) G. Petitgirard donne quelques idées d'animation des rencontres : plus grands drapeaux, animations durant les temps morts et à la mi-temps. Il propose les services/conseils d'un speaker français habitué à animer de grands événements et qui pourrait venir conseiller le speaker local avant de remettre un éventuel devis.

b) Un courrier signé par les différents présidents, le SG et le DT sera envoyé le plus rapidement possible aux présidents de clubs afin de les motiver à participer aux rencontres des red wolves. Les signatures seront scannées.

c) La rencontre devrait être retransmise en direct par la VRT.

d) Les M18 (contre Dunkerque) et les Dames (contre Saint Amand) joueront en lever de rideau de la rencontre BEL – TUR.

e) Le VIP dînatoire (prix d'une table de 6 = 550 €) sera organisé de la même manière que le 07.11.15 alors que les autres invités VIP seront conviés à une réception gratuite dès la fin du match.

f) Dans le cadre d'échange commercial avec une société qui lui fournira un nouveau site web, la VHV est autorisée à intégrer le logo de celle-ci sur le ledboarding (maximum 3 minutes). Le principe est valable pour les deux ligues.

g) Le site www.redwolves.be doit être mis à jour dans les meilleurs délais et il doit être consultable en néerlandais comme en français, notamment en ce qui concerne la réservation de places. Plusieurs informations ne sont plus d'actualité.

6. Affaires techniques

a) G. Petitgirard informe que la possibilité existe d'organiser une ou deux rencontres amicales avec le Gabon durant le week-end des 16/17.01.2016. Il contactera A Baudru à cet effet en lui proposant les conditions financières définies.

b) K. De Nil accompagnera les red wolves à Ankara le week-end des 09/10.01.16 vu l'indisponibilité de G. Petitgirard.

c) Tenant compte de la situation financière de l'U.R.B.H. ; il ne peut être répondu favorablement à l'invitation de la fédération finlandaise concernant la participation des M18 à un tournoi préparatif pour le CE 2016.

P. Garcia rappelle que les M18 participeront au championnat d'Europe M18 (division 2) en Géorgie et qu'à cet effet, il s'agira de trouver des budgets spécifiques pour couvrir les frais de préparation et de voyage/hébergement vers le pays organisateur.

7. BENE League

J.L. Dessart communique qu'une réunion est programmée le 10.12.15 et que les clubs participants pourraient solliciter une participation financière plus importante de l'U.R.B.H..

Cette éventuelle demande serait examinée par le CEP en tenant compte de la situation financière de l'U.R.B.H.

8. Divers

- a) Dans l'optique de l'organisation commune avec d'autres pays de la phase finale d'un Euro en 2022 ou 2024, J.L. Dessart estime et rappelle que le C.E.P. doit veiller à être cohérent en travaillant dès à présent avec les joueurs qui devraient être concernés par cette compétition. Si cela ne peut être fait, J.L. Dessart se pose la question de l'opportunité d'une telle organisation qui risquerait de nous voir aligner une équipe insuffisamment préparée pour un tel événement avec les conséquences que cela pourrait avoir en termes d'image et de crédibilité.
- b) F. Lievens, se référant à une réunion avec J. Vandeberg demande si le CA L.F.H. a pris position par rapport aux propositions transmises par les représentants de la VHV. P. Garcia s'informerait auprès de l'intéressé concernant ces suggestions.
- c) F. Lievens fait état du souhait de la commission V.H.V. compétentes de faire jouer les finales nationales « jeunes » URBH de la saison 2016/2017 durant le week-end des 27/28.05.2017.
- e) Suite à la remarque de F. Soetaert de nouvelles factures seront établies pour les différents clients URBH tenant compte des obligations dues à la perception de TVA.
- d) P. Garcia dresse un rapport de sa participation au dernier congrès EHF à Bucarest le 14.11.15.

- 48 nations représentées sur 50
- Signatures de la **convention Rinck** (formation des entraîneurs) pour la Belgique (38^{ème} pays signataire), du **programme SMART**, avec l'Estonie et la Lituanie. Ce programme octroie 38.000 euros sur 3 ans à la Belgique pour l'organisation des tournois interprovinciaux (intervention dans les frais de déplacement et d'arbitrage et 2 années sur 3, prise en charge d'un lecteur EHF pour des sujets tels que l'arbitrage ou l'entraînement). Signature pour terminer du **programme Foster** entre la France et la Belgique supporté par l'EHF (5.000 € pour la Belgique).
- Renseignements concernant les compétitions M18 organisées en 2016 et les différents systèmes de qualification possible pour les futurs Euros avec 24 nations participantes.
Il existe différents modèles de systèmes qui sont principalement fonction du nombre de pays organisateurs de la phase finale ; étant entendu que les nations organisatrices sont directement qualifiées pour la phase finale.
En 2020, pour la première fois à 24 nations, ce seront l'Autriche, la Norvège et la Suède qui organiseront et seront donc qualifiées office.
Le sujet sera approfondi lors d'une réunion des secrétaires-général en avril 2016.

Votes concernant les motions

1. La première motion concernait l'augmentation à 72 ans de l'âge limite pour être élu au sein d'une instance de l'EHF. Il s'agissait clairement de permettre à Jean-Brihault (France) de pouvoir poser sa candidature pour un nouveau mandat.
2/3 des votes étaient nécessaires pour faire passer cette motion qui n'a obtenu que 30 votes en faveur (63.8%) et 16 votes contre plus une abstention. La motion n'est donc pas passée pour une seule voix !
Dès que le résultat du vote a été connu, Michael Wiederer, le secrétaire général de l'EHF depuis sa création en 1991, a pris la parole pour annoncer sa candidature au poste de président lors du prochain congrès.
2. La deuxième motion norvégienne prônant l'égalité des sexes dans les organes représentatifs n'a reçu que 25 votes favorables, 22 votes contre et 2 abstentions et n'a donc pas été adoptée
3. La troisième motion concernait des règles pour des personnes ayant détenu des postes clés au sein de l'EHF, en proposant un parcours ascendant et non descendant. La motion a été adoptée par 38 votes pour.
4. La motion 4 visait à limiter le dépôt de candidatures multiples aux fonctions dans les organes de l'EHF afin de réduire une candidature pour un maximum de deux fonctions. Adopté avec 42 votes positifs

En marge du congrès, P. Garcia a eu l'occasion d'échanger avec le président finlandais concernant l'invitation envoyée avec la convocation du CEP et a eu un échange très intéressant avec le président de la FFHB, son DTN et le président de la fédération espagnole concernant l'organisation conjointe d'une phase finale de championnat d'Europe en 2022 ou 2024.

Renseignement pris auprès de Monika Flexider (EHF), l'attribution de ces organisations se fera lors du congrès EHF de 2018 ; ce qui laisse du temps pour peaufiner notre candidature.

Il a de toute façon été précisé à FFHB et RFBM que nous étions intéressés par l'organisation de notre poule de qualification et que pour le reste ils pouvaient s'arranger entre eux.

Une première réunion de travail est prévue fin janvier 2016 en Pologne à l'occasion de l'Euro 2016.

L'URBH y serait représentée par F. Soetaert et P. Garcia.

Prochaine réunion : date à fixer après le 06.01.2016 pour une évaluation financière de l'organisation